SYSTEMES D'ISOLATION THERMIQUE DE FAÇADES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

stoneface climaeco

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit	CPID 517389
Synonymes	Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation	Mortier d'encollage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Sarna-Granol AG Hochhaus CH-6060 Sarnen Telefon +41 41 666 32 32 [8 - 17h] / Telefax +041 666 32 33 Help Desk: info@sarna-granol.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7d]
Date d'émission	01.03.2015
Version	1

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)	Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318 Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317 Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10
Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Xi; R41 R43
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P260d: Ne pas respirer les poussières. P280e: Porter des gants de protection/ protection des yeux. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau. P304a: EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501e: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précaution d'usage.
Conseil supplémentaire	Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10
Identificateur de produit selon SGH	Ciment Portland [Cr (VI) < 0.2 ppm], No.-CAS 65997-15-1, No.-CE 266-043-4

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

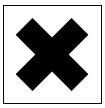

Xi - Irritant.

Phrase(s) de risque	R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

peau.

Phrase(s) de sécurité

S22: Ne pas respirer les poussières.
S24: Éviter le contact avec la peau.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.
S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précaution d'usage.

Conseil supplémentaire

Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Ciment Portland [Cr (VI) < 0.2 ppm], No.-CAS 65997-15-1, No.-CE 266-043-4

2.3. Autres dangers

Réagit avec l'humidité très alcalin. Le contact cutané avec du ciment mouillé, béton frais ou de mortier peut provoquer des irritations, des dermatites ou de brûlures.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Formulation. Sous forme de poudre.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Ciment Portland [Cr (VI) < 0.2 ppm]	15% - 20%	Skin Sens. 1 H317, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, STOT SE 3 H335, , ,	Xi; R-37-38-41-43	No.-CAS: 65997-15-1 No.-CE: 266-043-4
Quartz				No.-CAS: 14808-60-7 No.-CE: 238-878-4

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau

Avant de se laver, ôter la poussière de la peau à l'aide d'une brosse sèche. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin dans les cas graves.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Pas de précautions spéciales.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit. Pas de contraintes agent extincteur.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 12 mois après la date de production plus durables. Date de production: voir l'emballage.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Cement, portland, chemicals (CAS 65997-15-1)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	5 mg/m3 TWA [MAK] (dust, inhalable)
Quartz (CAS 14808-60-7)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	0.15 mg/m3 TWA [MAK] (respirable)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Masque à poussière efficace. Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).
Protection des mains	Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: > 8 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Risques thermiques	Ne pas chauffer le produit.
Contrôle d'exposition de l'environnement	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Poudre.
Couleur	Gris.
Odeur	Insignifiante.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	11 solution saturée
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.42
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion:	aucun
Propriétés comburantes	aucun

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Masse volumique apparente 0.9 - 1.3 g/ml.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Éviter l'humidité.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **Quartz (CAS 14808-60-7)** Oral LD50 Rat = 500 mg/kg (IUCLID)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles par contact avec la peau ou par l'inhalation de poussière.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Risque de lésions oculaires graves.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Immobile.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Mélanger le reste de matériau avec de l'eau, laisser durcir et éliminer les déchets de construction tels que le béton. Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: No de déchet suivant le CED: 10 13 14.
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé. Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Numéro d'élimination des déchets: 15 01 01.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMDG	Non demandé.
IATA	Non demandé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Suivre l'ordonnance 5 relative à la loi le travail (SR 822.115 – Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5)) et l'ordonnance du DEFR (SR 822.115.2). VOC (CH) = 0%
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) DSD/DPD: Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires. R37: Irritant pour les voies respiratoires. R38: Irritant pour la peau. R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conseils relatifs à la formation	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Mode d'emploi	Uniquement pour utilisation industrielle. Conserver hors de la portée des enfants.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.